



**Des syndicats, l'industrie forestière, le milieu politique et des villes ont unanimement dénoncé, mercredi, la décision du département du Commerce américain d'imposer des droits compensatoires sur le papier non couché, notamment utilisé pour la fabrication de papier journal.**

En vertu d'une décision préliminaire rendue publique mardi soir, les papetières canadiennes devront éponger une surtaxe de 6,53 % au moment d'exporter du papier journal aux États-Unis.

[Lire la suite de l'article](#)

Source : Le Journal de Montréal